



CANICULE, FORTES CHALEURS ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES



MOUILLER SON CORPS
ET SE VENTILER



DONNER ET PRENDRE
DES NOUVELLES
DE SES PROCHES



NE PAS BOIRE
D'ALCOOL



BOIRE
RÉGULIÈREMENT
DE L'EAU

**EN CAS D'URGENCE,
APPELEZ LE 15**



MAINTENIR SA MAISON
AU FRAIS : FERMER
LES VOLETS LE JOUR



MANGER EN QUANTITÉ
SUFFISANTE



ÉVITER LES EFFORTS
PHYSIQUES

Ma santé pour votre commune



Permanences et prise d'informations
(Salle des fêtes de Bondigoux) :

- Jeudi 23 octobre de 15:00 à 17:00
- Jeudi 27 novembre de 15:00 à 17:00
- Mardi 16 décembre de 15:00 à 17:00
- Jeudi 22 janvier 2026 de 15:00 à 17:00

✓ Avantages et tarifs privilégiés :



- **20% à vie** pour :
 - 60 ans et +
 - Travailleurs non salariés
- **10% à vie** pour tous les autres habitants

↑ Venez poser vos questions et découvrir
vos avantages avec "Ma Santé pour
votre commune" !

Nous vous offrons également la
possibilité d'un rendez-vous à domicile,
sur simple demande.

Contact et prise de rendez vous

Florence Davailles : 06 80 87 67 44.

Audrey Bigle : 06 66 71 82 11

Nous vous proposons également un rendez vous à domicile



Chers habitants,

À l'approche de notre fête de village, toute l'équipe du Comité des Fêtes souhaite vous adresser quelques mots.

Avant tout, nous tenons à remercier chaleureusement l'ensemble de nos partenaires, commerçants, artisans et entreprises qui ont contribué à notre loto. Grâce à leur générosité et à leur soutien, nous avons pu vous proposer une très belle édition avec de nombreux lots de qualité. Leur engagement est précieux et participe pleinement à la réussite des animations de notre village.

La fête approche désormais à grands pas ! Comme chaque année, nous effectuerons notre traditionnelle tour-née du village et espérons vous retrouver nombreux tout au long du week-end pour partager ensemble des moments de convivialité, de fête et de bonne humeur.

Au programme :

- Concours de pétanque le vendredi soir et le samedi après midi pour les amateurs comme pour les plus compétitifs et des animations pour les plus jeunes!
- Notre traditionnel repas du samedi soir avec l'Aveyronnais suivi d'une soirée festive et conviviale avec le groupe HEDONISTS
- Le dimanche, les célébrations se poursuivront avec les rendez-vous traditionnels du village, la messe et la commémoration
- L'apéritif/ concert offert par la mairie le dimanche midi, comme chaque année, sera l'occasion de partager un moment chaleureux entre habitants
- De nombreuses occasions de se retrouver, d'échanger et de faire vivre ensemble les traditions qui nous sont chères. Nous comptons sur votre présence pour faire de cette édition 2026 un beau moment de partage et de convivialité. Toute l'équipe du Comité des Fêtes vous remercie pour votre soutien et vous donne rendez-vous les 14, 15 et 16 août pour célébrer ensemble la fête de Bondigoux !

Le Comité des Fêtes de Bondigoux

ATTENTION

Fermeture
Mairie

DU 13 AU 17 JUILLET INCLUS

Bondigoux, au fil du temps



Appel à participation aux habitantes et habitants du village

Vous habitez Bondigoux ? Vous avez une histoire, un souvenir, une photo, une anecdote ou un document à partager ?

La Bondithèque lance le projet "Bondigoux, au fil du temps", une série sonore et vidéo consacrée à la mémoire du village. L'objectif est simple : recueillir les voix, les images et les récits des habitantes et habitants pour raconter Bondigoux autrement, à travers celles et ceux qui l'ont vécu, qui y vivent aujourd'hui, ou qui en gardent une trace précieuse.

Nous recherchons des personnes (petits et grands !) qui souhaitent partager :
des histoires liées à une rue, une maison, une école, une ferme, un commerce, une fête, un lieu du village, etc ;
des photographies anciennes ou récentes ;
des cartes postales, lettres, livres, objets ou documents d'archives ;
des anecdotes, contes, légendes, récits de voisinage ou fragments de vie quotidienne.

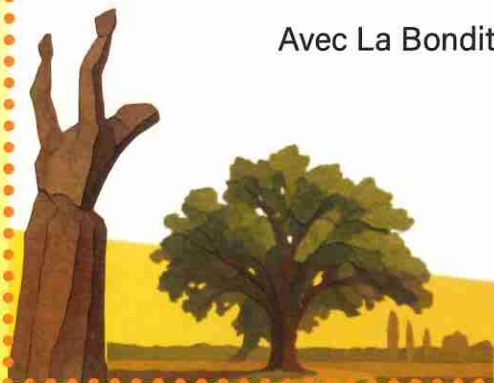
Ces témoignages deviendront de courts épisodes sonores et vidéo de 3 à 5 minutes. Ils seront ensuite accessibles en ligne, mais aussi dans le village grâce à des QR codes installés sur certains lieux importants. **L'idée est de créer une balade sonore permettant aux habitantes, habitants, enfants, familles et visiteurs de découvrir Bondigoux à travers ses voix et ses souvenirs.**

Une exposition à la Bondithèque viendra également mettre en valeur les photographies, les archives collectées et les histoires partagées.

Il n'est pas nécessaire d'avoir "une grande histoire" à raconter. Parfois, un détail suffit : une fête oubliée, un chemin emprunté tous les jours, une maison transformée, une personne marquante, une tradition, une photographie retrouvée dans un tiroir. La mémoire d'un village se construit avec ces fragments.

Vous souhaitez participer ? Nous sommes joignable par mail à labonditheque@gmail.com ou par SMS et téléphone aux **07.68.37.30.84 et 06.65.55.90.55**

Avec La Bondithèque, Daniel, Laio, Agathe, et les habitantes et habitants volontaires de Bondigoux.
projet sur les années 2026-2027



Les amis
des
écoles



Un immense MERCI pour cette Fête des Écoles !

Samedi 13 Juin 2026, le soleil et les sourires étaient au rendez-vous pour la fête des deux écoles de nos trois villages. Grâce à vous, cette journée a été un franc succès !

L'association Les Amis des Écoles tient à remercier chaleureusement : les parents et tous les super bénévoles de l'association pour leur aide précieuse, les maîtresses, les Étoiles Villemuriennes pour leur spectacle, nos partenaires qui répondent toujours présents (TNT Café, La Bondithèque, JLB Sonorisation, ABCDE, Le comité des fêtes de Bondigoux). Un grand MERCI également aux mairies, au SIGEP et au Collectif Mirapissien, en effet sans leur soutien logistique et financier nous ne pourrions pas organiser tous ces événements.



Le grand bilan : Grâce à tous les événements organisés durant l'année, nous avons pu reverser 35 € par élève aux coopératives scolaires, soit un total exceptionnel de 6 755 € pour financer les futurs projets des enfants !

Cap sur la rentrée !

L'année se termine en beauté. Nous vous donnons rendez-vous à la rentrée pour l'Assemblée Générale.

Nous avons encore besoin de bénévoles pour faire vivre l'association l'an prochain. Rejoignez-nous, chaque aide compte !

Bel été à tous et à la rentrée !

L'équipe des Amis des Écoles
amisdesecoles31@gmail.com



Duo RYTHME

BONDIGOUX (31) **NOUVEAU!**

COURS DE DANSE À DEUX

ROCK & SWING **SALSA & LATINO**

Cours de danse le jeudi à la salle des fêtes de Bondigoux :

- de 19h00 à 20h15 : rock & salsa débutant
- 20h15 à 21h15 : atelier swing découverte tous niveaux (lindy hop, country swing, West Coast swing, charleston)

Tarifs annuels (septembre à juin), payable en 3 fois :

- 1 cours / semaine pour 1 couple de danse : 294€ / an
- 2 cours / semaine pour 1 couple de danse : 384€ / an

Inscription en solo possible, sur liste d'attente pour associer un(e) partenaire
Rentrée des cours : jeudi 24 septembre 2026 • Cours d'essai gratuit

Vos Professeurs :



Christian & Magali

« Duo RYTHME », association loi 1901

Tél. : 06 19 18 17 39 / E-mail : contact@duorythme.fr

Web : www.duorythme.fr Facebook, Instagram : @duorythme

Pour rester branché, élaguez

Un réseau qui fonctionne c'est la garantie d'une continuité de vos services de communication



Vous êtes propriétaire de terrain ? alors vous avez la responsabilité de l'entretien de votre végétation et de vos plantations

Le recours à un professionnel est vivement recommandé notamment en cas de situation dangereuse ou complexe



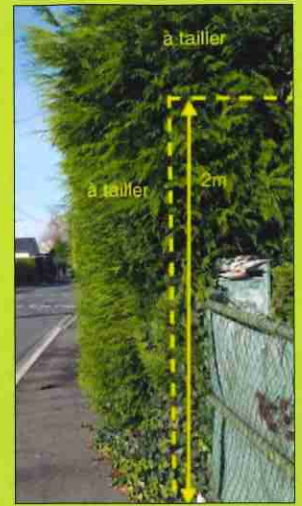
En Occitanie, la multiplication des épisodes climatiques intenses fragilise nos infrastructures réseaux notamment à cause des chutes de branches. Un arbre non entretenu n'est pas seulement un risque pour la voie publique, c'est aussi une menace directe pour la continuité des services numériques et de leurs usages (télétravail, écoles, urgences, commerces).

En cette période favorable à l'élagage, il semble utile de rappeler que la loi prévoit que l'entretien de la végétation à proximité des lignes aériennes incombe aux propriétaires, qu'ils soient privés ou publics.

Pourquoi l'élagage est essentiel pour la commune ?

- Sécurité publique : Élaguer évite les chutes de branches ou d'arbres lors de tempêtes.
- Préservation du réseau Orange : L'élagage protège les lignes télécoms et électriques, réduisant les risques de dégradations du réseau.
- Réduction des signalements : En entretenant les arbres, on diminue les interventions liées aux poteaux et câbles endom-magés.
- Préservation de la santé des arbres : L'entretien favorise une croissance saine et prolonge leur vie.
- Amélioration du cadre de vie : Des arbres bien entretenus améliorent l'environnement et la biodiversité.

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres. voir moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable. En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire (ou locataire), qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue.



**Merci de respecter cette règle
Pour le bien-être et la sécurité de tous !**

RAPPEL: Obligation de débroussailler

Ce que dit la loi:

Chaque propriétaire ou occupant est tenu de procéder au débroussaillage de son ou ses terrains dans un rayon de 50 m autour de son habitation ou de toutes constructions.

Ce geste est essentiel pour la sécurité des habitants et la salubrité de la commune.



ETAT CIVIL MARIAGE

**Sandra BONNAL
& Jérémy PEREZ**

Le 06 juin 2026



Bienvenue aux nouveaux habitants

La commune est heureuse de vous accueillir et vous invite à vous présenter à la mairie.

L'occasion de vous rencontrer, de vous informer et de mettre à jour notre fichier population...



ENQUETE TEOMI

(Taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative)
Vous avez récemment reçu un courrier vous informant du prochain passage à la TEOMi ainsi qu'une enquête à renseigner concernant la gestion des déchets.

Les informations recueillies dans le cadre de cette enquête permettront de collecter les données administratives nécessaires et de mieux comprendre vos pratiques en matière de gestion des déchets.

Il est indispensable d'y répondre, soit à l'aide de la carte-réponse jointe, soit sur le site enquete9.com, ou encore par téléphone au 05 82 95 05 31.



MAIRIE DE BONDIGOUX : 1, rue Principale 31340 Bondigoux - Tél: 05.61.09.38.16

E.mail: secretariat@bondigoux.fr - Site : www.bondigoux.fr

Ouverture au public : lundi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h

mardi et jeudi de 13h à 17h et mercredi de 8h30 - 12h

En cas d'urgence : Le Maire : 06.62.33.34.64

Le Souhet